



<b>COMMISSION DES FINANCES ET DE GESTION (COFIGE)</b>		
<b>Membres :</b>	M. Christophe CARREL, président et rapporteur Mme Chantal ISENRING, membre M. Kevin GRANGIER, membre	Mme Valentina ALIU, membre M. Gérard PERNET, membre Mme Stéphanie BORLOZ, suppléante
<b>Date rapport :</b>	1er octobre 2024	

## **Rapport de la Commission des Finances et de Gestion concernant le Préavis Municipal N° 04-2024 adressé au Conseil Communal relatif à**

### **L'ARRÊTÉ D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2025.**

Monsieur le Président du Conseil,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

La Commission des Finances et de Gestion s'est réunie le 24 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre 2024 pour étudier le préavis n° 04-2024 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2025.

En préambule, la commission prend acte de la vision prudente de la Municipalité concernant le maintien du taux d'imposition à 75 points en fonction des prévisions incertaines, l'absence de chiffres concernant toutes les charges cantonales et de la nouvelle péréquation intercommunale qui prendra effet en 2025. De plus, la Commission restera attentive à l'évolution du projet : refuge forestier de la Râpes des Tannes devisé à 450'000.-

En présence de M. Karlen, Syndic et en nous basant sur les informations contenues dans le préavis n° 04-2024 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2025, la commission accepte le préavis tel que présenté.

En conclusion, la Commission des Finances et de Gestion, à l'unanimité des membres présents, propose d'adopter les conclusions du préavis N° 04-2024 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2025 qui sont :

- d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2025 tel que présenté ;
- d'autoriser la Municipalité à le soumettre au Conseil d'État pour approbation

**La Commission des Finances et de Gestion.**

Christophe Carrel

Gérard Pernet

Valentina Aliu

Kevin Grangier

Chantal Isenring